

INTERVENIR RAPIDEMENT ET DE MANIÈRE EFFICACE EN CAS DE CRISE HUMANITAIRE INTERNATIONALE

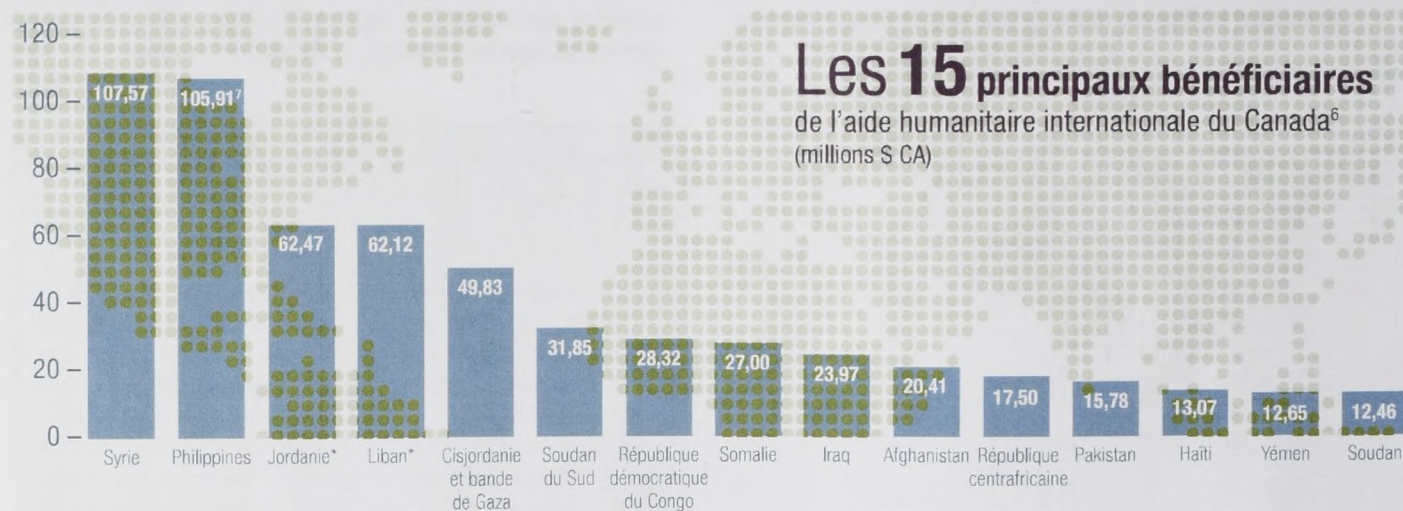


Des niveaux sans précédent ont été atteints en 2013-2014 sur le plan des besoins humanitaires découlant de l'insécurité alimentaire, de catastrophes naturelles et de conflits. Par conséquent, la communauté internationale doit composer avec un nombre croissant de crises ayant une plus grande incidence sur les populations. En 2014, les Nations Unies ont lancé le plus important appel consolidé de notre histoire pour répondre à des besoins humanitaires complexes dans le cadre de leur demande de financement de 12,9 milliards de dollars pour répondre aux besoins de 52 millions de personnes à l'échelle de la planète.

En 2013-2014, le gouvernement du Canada a répondu à cet appel en fournissant un soutien sans précédent en matière d'aide humanitaire, contribuant aux efforts déployés dans 54 pays aux prises avec des urgences ou des besoins humanitaires complexes. Dans le cadre de ces efforts, des fonds ont été attribués à la Syrie, aux Philippines, à la République centrafricaine et au Soudan du Sud. Au cours de cette même période, le Canada a mené des interventions en réponse à 25 catastrophes naturelles, y compris les graves inondations qui ont eu lieu au Laos, en octobre 2013, ainsi qu'à Sainte-Lucie, à Saint-Vincent-et-les Grenadines et en Dominique, en décembre 2013.

Afin d'intervenir rapidement et de manière efficace en cas de crise internationale, le Canada travaille activement avec des organisations de la société civile canadienne, des partenaires multilatéraux et le Mouvement international de la Croix-Rouge.

Le Canada appuie également les mesures de prévention des catastrophes. Par exemple, par l'intermédiaire du partenariat stratégique entre le MAECD et la Société canadienne de la Croix-Rouge, le Canada a contribué à renforcer la résilience dans diverses régions des Amériques et d'Afrique en améliorant la capacité des sociétés nationales de la Croix-Rouge d'intervenir en cas d'urgence.



* De l'aide a été offerte dans le cadre de l'intervention menée en réponse à la crise des réfugiés syriens.

6. Ce tableau présente les décaissements bilatéraux effectués au titre de l'aide humanitaire, conformément à la LRADO. Il s'agit de données provisoires. Les montants définitifs seront publiés dans le Rapport statistique sur l'aide internationale d'ici la fin de mars 2015 sur le site Web du MAECD.

7. Ce montant comprend un soutien en nature de 30,1 millions de dollars de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe du Canada destiné à l'intervention réalisée aux Philippines en réponse au typhon Haiyan.